

Pour une Charte du numérique

Op-ed dans la NZZ du 15 Juin 2021

Covid-19 a accéléré la transformation vers une économie et une société numériques - chez les consommateurs, les entreprises, les prestataires de soins de santé, le secteur public, les télétravailleurs, etc. À cela s'ajoute l'importance croissante de l'intelligence artificielle pour les entreprises, la recherche et notre vie commune. Ces deux phénomènes mettent aussi de plus en plus en évidence les nouveaux risques liés à ces technologies, notamment la montée de la désinformation, la vulnérabilité de nos établissements de soins de santé et d'autres infrastructures critiques, la recrudescence de la cybercriminalité et les défis croissants pour la démocratie et les droits fondamentaux.

Renforcer la confiance sur Internet

Alors que nous utilisons ces puissants outils technologiques pour construire des économies robustes, nous devons veiller à ce que les pratiques commerciales standard évoluent avec eux pour garantir un marché en ligne sûr et éthique. Dans le même temps, nous devons suivre le rythme des nouvelles idées qui émergent de cet essor rapide du numérique et nous engager plus pleinement dans l'activité commerciale et les efforts internationaux dans l'espace numérique, y compris l'Union européenne.

Ces défis importants nécessitent des réponses innovantes et bien pensées visant à renforcer ou à restaurer la confiance sur l'internet tout en préservant les meilleurs aspects des sociétés libres, ouvertes, prospères et démocratiques.

Dans ce contexte, nous proposons d'élaborer une "Charte numérique suisse" pour les acteurs commerciaux. En collaboration avec des partenaires issus des entreprises, de la société civile et des gouvernements, et sur la base des valeurs suisses de neutralité, de pragmatisme, de fiabilité et de respect des droits fondamentaux, la Charte fournirait des principes et des orientations clairs pour mieux relever les défis des technologies de l'information et de la communication - cybersécurité, sécurité de la chaîne d'approvisionnement, blockchain, intelligence artificielle et sécurité des données - tout en respectant les droits fondamentaux.

Pour élaborer la Charte numérique suisse, nous avons entrepris : 1) de faire le point sur les défis en ligne actuels et émergents pour les entreprises et la société civile ; 2) d'identifier les lacunes et les points à améliorer dans le cadre suisse ; 3) de faire le point sur les initiatives existantes ayant des objectifs similaires et d'identifier les meilleures pratiques ; 4) d'identifier les possibilités d'approfondir les relations et le partage des connaissances au niveau international ; 5) d'élaborer des recommandations concrètes pour une numérisation commerciale prospère et éthique, notamment des systèmes et des processus intègres.

Un document flexible

La charte contribuerait également à favoriser des relations productives avec d'autres parties prenantes clés telles que la société civile, le gouvernement et les services répressifs. Ce document pourrait aider les entreprises à répondre plus efficacement aux défis du

cyberespace tout en contribuant à garantir des conditions commerciales transparentes et équitables et un environnement en ligne sûr pour les particuliers. Ce faisant, la Charte devrait être un "document vivant" afin qu'elle puisse être adaptée en temps réel pour relever de nouveaux défis.

La Charte pourrait devenir un outil important de dialogue international, contribuant à orienter les discussions et les efforts au niveau international dans le sens des valeurs suisses et donnant une impulsion positive à l'espace numérique en Suisse même. En définitive, la charte pourrait contribuer à exploiter le potentiel et les promesses des nouvelles technologies pour les sociétés prospères, éthiques et sûres de demain.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)